



ACROLA

Association pour la Connaissance et la
Recherche Ornithologique Loire et Atlantique

Bilan et Analyse des données de la station de bagueage de Donges pour l'année 2015



NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT



ACROLA

Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique

4, la Jannais des Douets

44360 Cordemais

@ : info@acrola.fr

Membre du groupement d'intérêt scientifique « Atlantic Flyway Network » ;
<http://www.atlanticflyway.org/>

Membre du Réseau Français d'Ornithologie ; <http://www.reseau-francais-ornithologie.fr/>



Rédaction : Foucher Julien

Illustrations : Foucher Julien, Hillier Nicolas

Photos de couverture : Couple de Panures à moustaches *Panurus biarmicus*

Remerciements

L'association ACROLA tient à remercier chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent et toutes les personnes qui se sont relayées au quotidien du 18 Juillet au 10 Septembre 2015 pour faire fonctionner la station de baguage de Donges :

- **les bagueurs** : Patrick CHABLE, Hubert DUGUE, Julien FOUCHER, Etienne GIRAUDOT, Xavier GRUIER, Clément HEROGUEL, David LAVOGIEZ, Matthieu MARQUET, Patrick MULOT, Emmanuel SECHET, Frantz VEILLE
- **les aides bagueurs** :

NOM,Prénom	Total
ARCHER,Eugene	176
BELLION,Marc	788
CALLARD,Benjamin	128
CHABLE,Marion	25
CLESSIN,Augustin	417
COLLET,Maxime	81
DELAMAERE,Marie	346
FLOTTERER,Boris	42
GANTIER,Steve	1112
GIACOMO,Clement	1096
GOURDEL,Laurence	7
HILLIER,Nicolas	230
LACHAUD,Aurelia	1
LACOUR,Nathalie	14
LEDAN,David	109
LELIEVRE,Quentin	3
LEMOINE,Mathilde	34
LENRUME,Paul	528
MAGNE,Jean-Francois	184
PANVERT,Robin	132
RACINE,Antoine	170
RUMIANOWSKI,Odin	558
TOURNAILLON,Olivier	320
TOUZE,Hugo	666
VANSTEENBERGHE,Cecile	41
ZEINEELABIDINE,Sibatt	347

Ainsi que nos partenaires qui nous soutiennent techniquement ou financièrement :

- Le Grand Port Maritime Nantes-St-Nazaire
- L'Agence de l'eau Loire Bretagne
- Le Département de Loire-Atlantique
- La Mairie de Donges
- La raffinerie TOTAL de Donges.

Abstract

The ringing station at Donges is studying bird migration since 2002. In terms of the number of birds captured it's one of the most important sites in France for reedbed birds and in particular for Aquatic warbler (*Acrocephalus paludicola*).

This current study was carried out at Donges East, an area on the Loire river estuary in Loire-Atlantique (department 44) in NW France. The habitats is consisted of reedbeds with Common reed (*Phragmites australis*) mixed with Bindweed (*Calystegia sepium*), and saltmarshes with Sea clubrush (*Bolboschoenus maritimus*) with Sea aster (*Aster tripolium*), Samphire (*Salicornia europaea*), Hastate orache (*Atriplex prostrata*), and Common Saltmarsh-grass (*Puccinellia maritima*). Daily ringing was performed from 18th July until 10th September 2015, covering almost the whole of the autumn migration period of birds from the genus *Acrocephalus* in this area. Birds were captured in 24 mist-nets of 12m each, opened 30 min before local sunrise and left open for approximately 5 hours per day (weather permitting). Tape-luring is used to concentrate the birds in the nets perimeter. The tape starts from 30mn before local sunrise until the nets were closed.

For the year 2015, 11508 birds were caught with a total of 13102 captures. The principal species were Sedge warbler (*Acrocephalus schoenobaenus*; 6940 birds; 60%), Reed warbler (*Acrocephalus scirpaceus*; 2443 ; 21%) and Bluethroat (*Luscinia svecica* ; 470 ; 4%). The next most frequent species caught was Cetti's warbler (*Cettia cetti* ; 250), Savi's warbler (*Locustella luscinioides* ; 211) and Reed bunting (*Emberiza schoeniclus* ; 143). Few **Aquatic warblers** (*Acrocephalus paludicola* ; 69) were caught this year.



Photo 1 : Roselière de Donges Est, septembre 2015 / Reedbed of Donges Est, September 2015.

Contenu

Remerciements.....	3
Abstract	4
Contexte	6
L'estuaire de la Loire, lieu d'échanges riche et dynamique	6
Une halte clé sur les grands axes migratoires	7
Cartographie de la zone d'étude	8
Etude de la migration postnuptiale	9
Programme paludicoles	9
Programme ACROLA.....	10
Résultats	11
Nombre de captures et d'individus	11
Milieux et espèces capturées	12
Evolution des principales espèces	14
Phénologie	15
Contrôles extérieurs	15
Phragmite aquatique	16
Phénologie	16
Evolution et Age-ratio.....	17
Conclusion.....	19

Table des illustrations

Figure 1 : Relief et principales zones humides de Loire-Atlantique	6
Figure 2 : Localisation de la station de Donges et emplacement des filets	8
Figure 3 : Effort de capture en 2014	9
Figure 4 : Evolution du nombre de captures et d'individus brut depuis 2002	11
Figure 5 : Distribution des principales espèces capturées	12
Figure 6 : Evolution du nombre d'individus capturés des principales espèces	14
Figure 7 : Phénologie de capture brute	15
Figure 8 : Origine des oiseaux contrôlés à Donges à travers leur centre émetteur	15
Figure 9 : Phénologie de capture brute pour le Phragmite aquatique.....	16
Figure 10 : Evolution de l'âge-ratio des Phragmites aquatiques depuis 2003	17

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du nombre de captures et d'individus capturés par espèce à Donges, en vert les espèces paludicoles	13
--	----

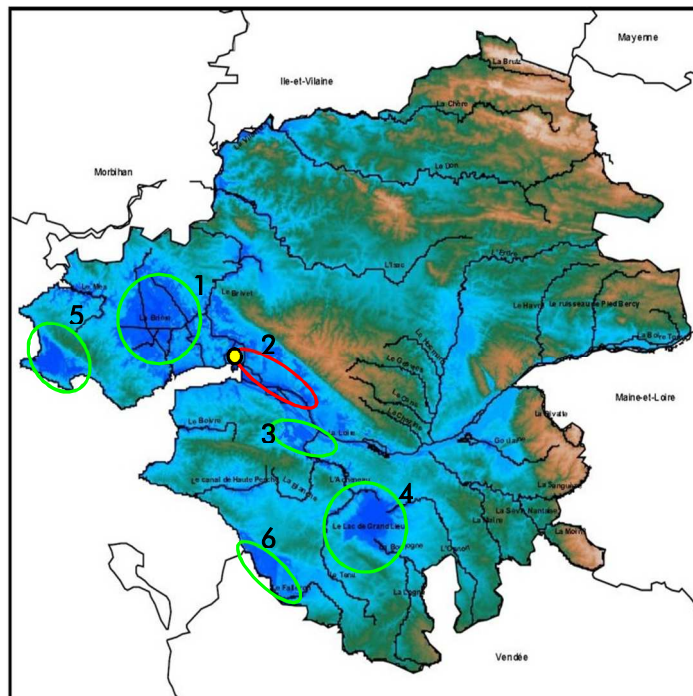
Contexte

L'estuaire de la Loire, lieu d'échanges riche et dynamique

La station de baguage a installé ses filets depuis 2002 au bord de l'Estuaire de la Loire, au cœur du département de la Loire-Atlantique et de la région des Pays de Loire. Situé entre la Bretagne et le Golfe de Gascogne, la Loire Atlantique est le deuxième département français en termes de surface de zones humides, derrière la Camargue dans le Sud de la France. En effet la Loire-Atlantique regroupe de nombreuses zones humides importantes comme le parc naturel régional de Brière, le lac de Grandlieu, les marais salants de Guérande, etc... (figure 1). L'estuaire de la Loire fait partie de ces grandes zones humides et se situe entre les plus importantes, jouant ainsi le rôle de corridor écologique.

L'Estuaire représente un ensemble de plus de 20 000 hectares de zones humides (5000 ha d'eau libre à marée haute; 2000 ha de vasières; 700 ha de roselières, 15000 ha de prairies) accueillant une grande diversité d'espèces végétales et animales. L'estuaire accueille notamment plus de 230 espèces d'oiseaux ce qui lui a valu d'être classé en Zone de protection spéciale (ZPS) (Collectif, 2002).

Au sein de cette mosaïque de paysages, d'une grande valeur écologique, Donges-Est apparaît comme un maillon clé de l'estuaire de la Loire (localisation en annexe 2). En effet, sur 750 ha nous retrouvons l'ensemble des habitats présentés ci-dessus, et notamment ceux qui ont le plus souffert du développement socio-économique de l'estuaire ligérien.



Carte 1 : Relief et principales zones humides de Loire-Atlantique. *Fond de carte : DRAF Pays de Loire*

- 1 : Parc naturel régional de Brière
- 2 : Roselières du Nord de l'Estuaire
- 3 : Réserve ONCFS du Massereau
- 4 : Réserve naturelle du Lac de Grandlieu
- 5 : Marais salants de Guérande
- 6 : Marais de Bourgneuf

Figure 1 : Relief et principales zones humides de Loire-Atlantique. *Fond de carte : DRAF Pays de Loire*

Une halte clé sur les grands axes migratoires

La station de baguage de Donges se situe sur la rive Nord de l'Estuaire de la Loire, à environ 10 km du front de mer et au nord du Golfe de Gascogne. Ce qui en fait potentiellement une halte migratoire cruciale pour un très grand nombre d'oiseaux migrateurs paludicoles qui longent le trait de côte.

Au début du siècle, la Loire recouvrait complètement la zone. Le site s'est atterri naturellement à cause des vases déposées par les marées hautes jusqu'en 1972 avec de gigantesques vasières et roselières pionnières. L'atterrissement est ensuite accéléré par la création du remblai et de l'épi sableux en 1975. Les roselières ont envahi les vasières entre 1977 et 1984 et recouvrent maintenant la totalité des zones propices à leur développement. L'évolution récente et naturelle des roselières de cette partie de l'Estuaire en fait un laboratoire naturel de l'évolution de ce type de milieu.

Le site de baguage se situe sur la roselière de Donges Est. Sa taille et son immersion régulière par les eaux de Loire en font une zone d'épuration cruciale pour l'Estuaire. En effet l'amélioration de la qualité de l'eau au cours du transfert dans les zones humides est largement reconnue, l'utilisation des hélophytes dans des systèmes artificiels construits montre l'intérêt de la méthode (Sinnassamy et Mauchamp, 2001). Elle est constituée essentiellement de phragmitaie pure à *Phragmites australis*, avec présence de Liseron (*Calystegia sepium*) ou de clairières à graminées selon le degré d'atterrissement.

Elle est bordée par des scirpaies pionnières quasiment monospécifiques formant une ceinture entre la Loire et la phragmitaie. Des scirpaies d'environ une dizaine d'hectares subsistent entre le remblai et le côté Est de la phragmitaie (photo 1). C'est dans ces scirpaies que sont placés les filets de capture. Elles sont constituées essentiellement de Scirpe maritime (*Bolboschaenus maritimus*), une espèce pionnière qui colonise les vases molles, les secteurs souvent submergés et qui fixe les sédiments (Dupont, 1986). On y trouve également l'Aster maritime (*Aster tripolium*), la Salicorne (*Salicornia europaea*), l'Arroche hastée (*Atriplex prostrata*) et l'Arroche stipitée (*Atriplex longipes*, protégée au niveau national), la Puccinellie maritime (*Puccinellia maritima*) et bien d'autres...

La richesse de ce milieu semble liée au pâturage par les bovins, en effet les sabots des bêtes créent d'innombrables petites réserves d'eau, se remplissant lors de fortes pluies ou de grandes marées, et offrant de multiples micro-biotopes particulièrement adéquats au développement d'une flore et d'une faune diversifiée.



Photo 2 : Scirpaie de Donges

Cartographie de la zone d'étude

La station de baguage se situe au nord de la Loire, sur la commune de DONGES (44480), à environ 45 km à l'Ouest de NANTES (44000) et 20 km à l'Est de ST NAZAIRE (44600).

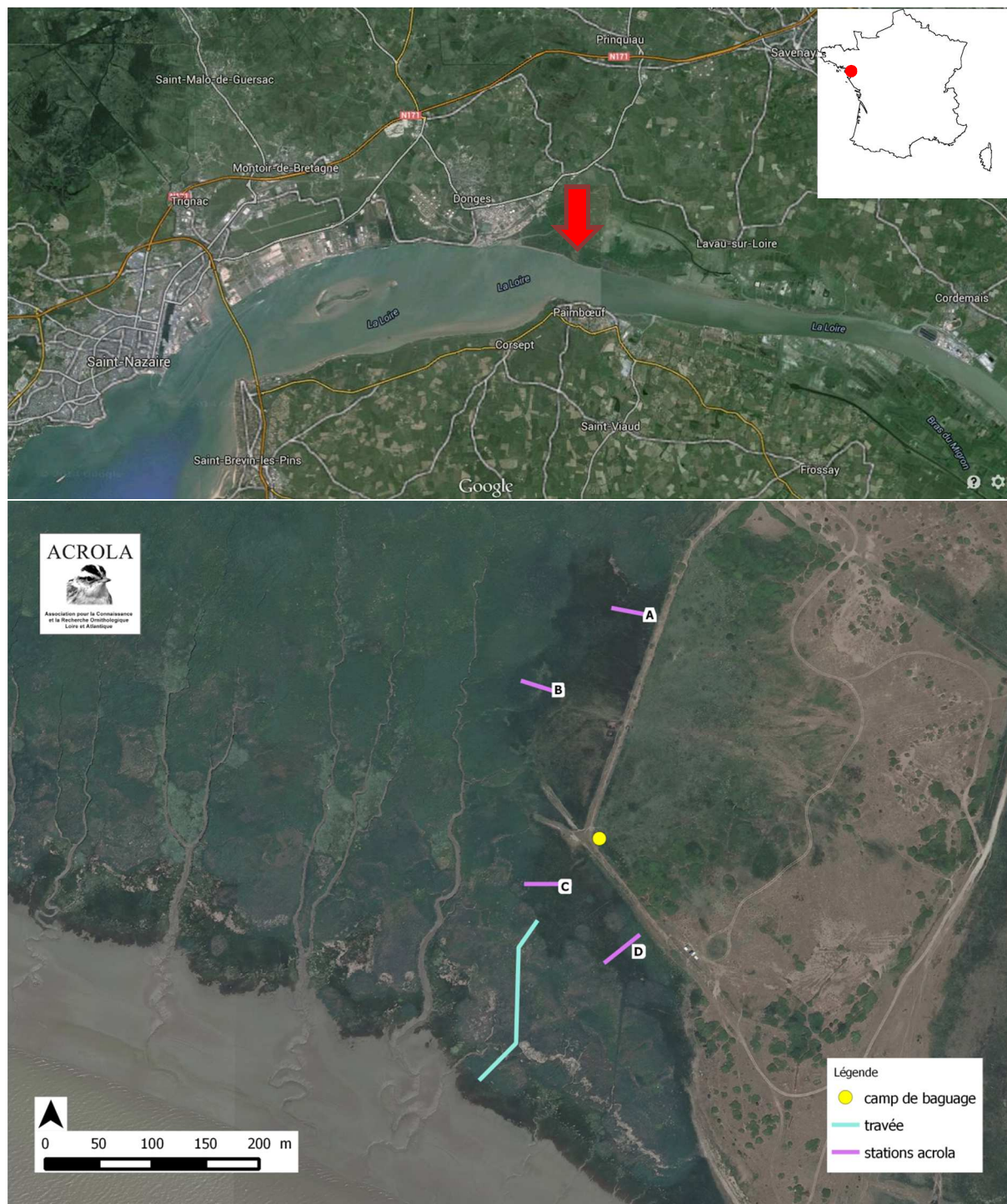


Figure 2 : Localisation de la station de Donges et emplacement des filets

Etude de la migration postnuptiale

Programme paludicoles

L'étude de la migration postnuptiale des fauvettes paludicoles a débuté en France en 1984 sous l'égide du CRBPO -Centre de Recherche par le Baguage des Populations d'Oiseaux- (Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) dans le cadre d'un programme européen de recherche nommé ACROPROJECT. Ces travaux ont contribué à une meilleure connaissance des stratégies de la migration et ont confirmé l'importance des zones humides de la façade atlantique française dans la biologie de ces espèces : nidification, dispersion post juvénile et haltes migratoires. Il s'agit désormais de déterminer le fonctionnement de ces espèces et leur dépendance vis à vis de la qualité des habitats.

Mises à part les années 2002 et 2013 qui ont servi de test, le protocole de capture de 2003 à 2015 a été quasiment le même :

- La repasse (diffusion du chant de l'oiseau) démarre 30 mn avant l'ouverture des filets. A Donges les chants diffusés jusqu'à 10h ont toujours été Phragmite aquatique et Gorgebleue à miroir.
- 12 filets en nylon, de marque Ecotone® : L 12m ; H 2,5m ; 5 poches ; D : 16x16mm ; E : 110/2 deniers. Ils sont disposés au même endroit chaque année pour une longueur totale de 144 mètres. Cette ligne est évoquée dans le rapport sous le nom de « travée principale ».
- Bordereaux de terrain standardisés (programme national)
- Ouverture des filets 30mn avant le lever du soleil

Cette année les filets ont été ouverts quasi-quotidiennement entre le 18 Juillet et le 10 Septembre (figure 3).

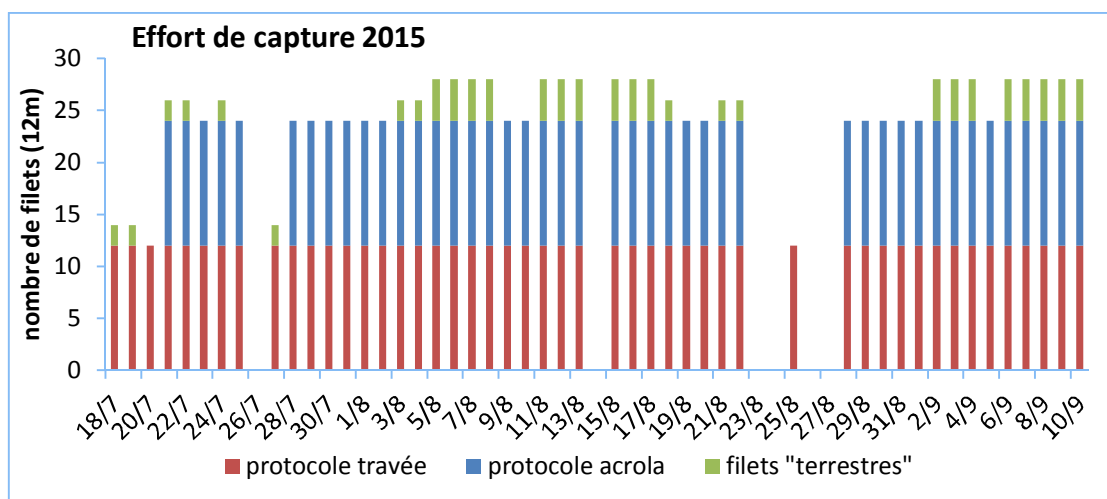


Figure 3 : Effort de capture en 2014

Programme ACROLA

Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* fait l'objet au niveau français d'un plan national d'actions visant à mieux comprendre le fonctionnement de ces oiseaux sur leurs haltes migratoires, d'en déduire et d'appliquer des mesures de gestion efficaces dans l'optique de conservation globale de l'espèce.

En 2008, un groupe de travail composé de bagueurs du CRBPO a proposé un programme nommé « Acrola » et ayant pour objectif de mettre en place un protocole standardisé à toutes les stations de capture de fauvettes paludicoles. Cette standardisation permettra d'interpréter les captures de chaque site sur des bases similaires, ce qui manquait jusqu'à présent pour pousser les analyses sur le fonctionnement de la migration. Les bagueurs ont donc été incités à appliquer le protocole Acrola dans leur région, ce qui va permettre d'augmenter de façon significative les probabilités de recapture d'un oiseau bagué et ainsi pouvoir apporter des données fondamentales à la connaissance de l'espèce en migration.

Depuis 2009 les stations A, B, C et D correspondent à une unité de capture ACROLA (figure 2 et photo 2). Cela signifie 3 filets alignés de 12 mètres avec un poste de diffusion du chant du Phragmite aquatique au centre du filet médian. Les filets sont en nylon, de marque Ecotone® : L 12m ; H 2,5m ; 5 poches ; D : 16x16mm ; E : 110/2 deniers. Les filets sont ouverts au plus tôt 30 mn avant le lever du soleil et sont fermés à 12 h. Les données liées à l'habitat sont également répertoriées.



Photo 3 : Photo des stations « acrola » (de gauche à droite : A, B, C, D), 2012

Résultats

Nombre de captures et d'individus

13102 captures ont été réalisées en 2015, représentant 11508 individus de 52 espèces différentes (47 en 2014). Par rapport à 2014 (13593 captures) cela représente une diminution de 4% (figure 4). Le nombre d'individus a diminué de 9% (figure 4). L'augmentation du nombre d'espèces vient en majorité de la mise en place de filets supplémentaires auprès des mares du site dans le cadre du volet formation de la station de baguage.

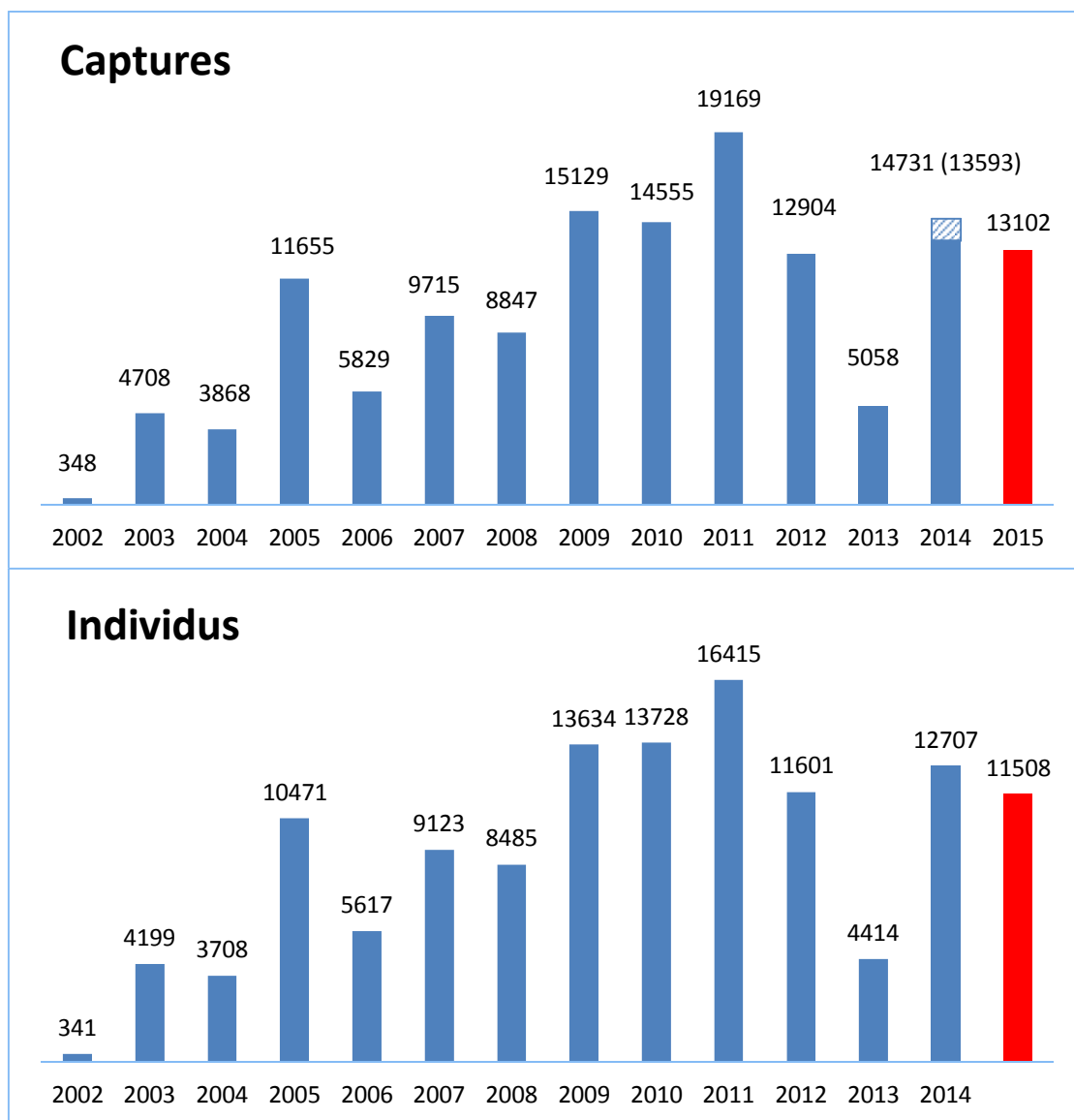


Figure 4 : Evolution du nombre de captures et d'individus brut depuis 2002

Milieux et espèces capturées

Les espèces principalement capturées sont : le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* (6940 individus capturés, 60% des captures), la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* (2443 ; 20 %), la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* (470 ; 4%), la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* (250 ; 2%), la Locustelle lusciniöide *Locustella luscinioides* (211 ; 2%) et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* (143 ; 1 %) (figure 5 & tableau 1). Plus loin nous retrouvons nos espèces paludicoles manquantes : la Panure à moustaches *Panurus biarmicus* (70 ; <1%), le Phragmite aquatique (69 ; <1%), la Locustelle tachetée *Locustella naevia* (45), la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* (33) et le Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* (33).

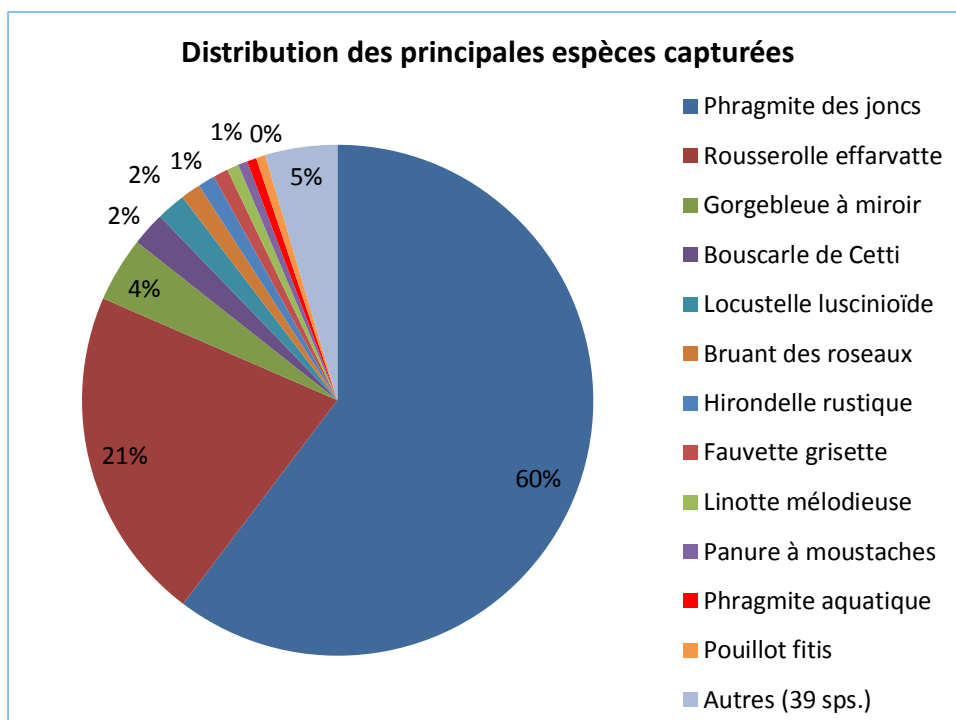


Figure 5 : Distribution des principales espèces capturées



A noter cette année encore la capture fin juillet de deux jeunes Rémiz pendulines *Remiz pendulinus*. Cela confirme la nidification de l'espèce à proximité (Dugué & Foucher, 2013, Ar Vran 24-1).

Genre	Espèce	Nom commun	captures	individus	indiv 2014	évolution
Acrocephalus	schoenobaenus	Phragmite des joncs	7726	6940	7995	-13%
Acrocephalus	scirpaceus	Rousserolle effarvatte	2747	2443	2157	13%
Luscinia	svecica	Gorgebleue à miroir	640	470	554	-15%
Cettia	cetti	Bouscarle de Cetti	350	250	340	-26%
Locustella	luscinioides	Locustelle lusciniôide	274	211	229	-8%
Emberiza	schoeniclus	Bruant des roseaux	165	143	170	-16%
Hirundo	rustica	Hirondelle rustique	127	126	5	2420%
Sylvia	communis	Fauvette grissette	133	106	107	-1%
Carduelis	cannabina	Linotte mélodieuse	92	88	34	159%
Panurus	biarmicus	Panure à moustaches	82	70	228	-69%
Acrocephalus	paludicola	Phragmite aquatique	83	69	88	-22%
Phylloscopus	trochilus	Pouillot fitis	66	64	73	-12%
Cyanistes	caeruleus	Mésange bleue	63	49	41	20%
Motacilla	flava	Bergeronnette printanière	50	47	167	-72%
Locustella	naevia	Locustelle tachetée	49	45	38	18%
Hippolais	polyglotta	Hypolaïs polyglotte	37	34	53	-36%
Acrocephalus	arundinaceus	Rousserolle turdoïde	62	33	34	-3%
Cisticola	juncidis	Cisticole des joncs	40	33	35	-6%
Saxicola	torquata	Tarier pâtre	40	33	42	-21%
Prunella	modularis	Accenteur mouchet	39	31	26	19%
Sylvia	atricapilla	Fauvette à tête noire	28	27	21	29%
Alcedo	atthis	Martin-pêcheur d'Europe	21	20	25	-20%
Erithacus	rubecula	Rougegorge familier	18	18	21	-14%
Sturnus	vulgaris	Étourneau sansonnet	18	18	24	-25%
Sylvia	borin	Fauvette des jardins	19	18	11	64%
Saxicola	rubetra	Tarier des prés	16	16	20	-20%
Turdus	merula	Merle noir	18	14	30	-53%
Carduelis	carduelis	Chardonneret élégant	13	12	25	-52%
Luscinia	megarhynchos	Rossignol philomèle	15	11	13	-15%
Jynx	torquilla	Torcol fourmilier	10	10	4	150%
Riparia	riparia	Hirondelle de rivage	10	10	26	-62%
Turdus	philomelos	Grive musicienne	8	8	14	-43%
Lanius	collurio	Pie-grièche écorcheur	8	7	3	133%
Phylloscopus	collybita	Pouillot véloce	7	7	14	-50%
Tringa	ochropus	Chevalier culblanc	4	4		
Actitis	hypoleucos	Chevalier guignette	3	3		
Parus	major	Mésange charbonnière	4	3	2	
Rallus	aquaticus	Râle d'eau	3	3	3	
Remiz	pendulinus	Rémiz penduline	2	2	9	
Anthus	pratensis	Pipit farlouse	1	1	8	
Anthus	trivialis	Pipit des arbres	1	1		
Falco	tinnunculus	Faucon crécerelle	1	1		
Ficedula	hypoleuca	Gobemouche noir	1	1		
Motacilla	alba	Bergeronnette grise	1	1	1	
Numenius	phaeopus	Courlis corlieu	1	1		
Oenanthe	oenanthe	Traquet motteux	1	1		
Phoenicurus	phoenicurus	Rougequeue à front blanc	1	1		
Regulus	ignicapillus	Roitelet triple-bandeau	1	1	3	
Serinus	serinus	Serin cini	1	1		
Tringa	nebularia	Chevalier aboyeur	1	1		
Upupa	epops	Huppe fasciée	1	1		

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du nombre de captures et d'individus capturés par espèce à Donges, en vert les espèces paludicoles

Evolution des principales espèces

Excepté la Rousserolle effarvate, dont le nombre d'individus capturés a progressé de 13% entre 2014 et 2015, les principales espèces paludicoles voient une diminution de leurs effectifs : - 13% et -15% pour le Phragmite des joncs et la Gorgebleue à miroir respectivement, - 8 % pour la Locustelle lusciniöide. La Rousserolle turdoïde maintient ses valeurs de 2014. La Panure à moustaches est le passereau paludicole qui montre la plus forte baisse, -69%. Cette espèce est sédentaire, sa survie dépend est donc très liée aux conditions météorologiques hivernales.

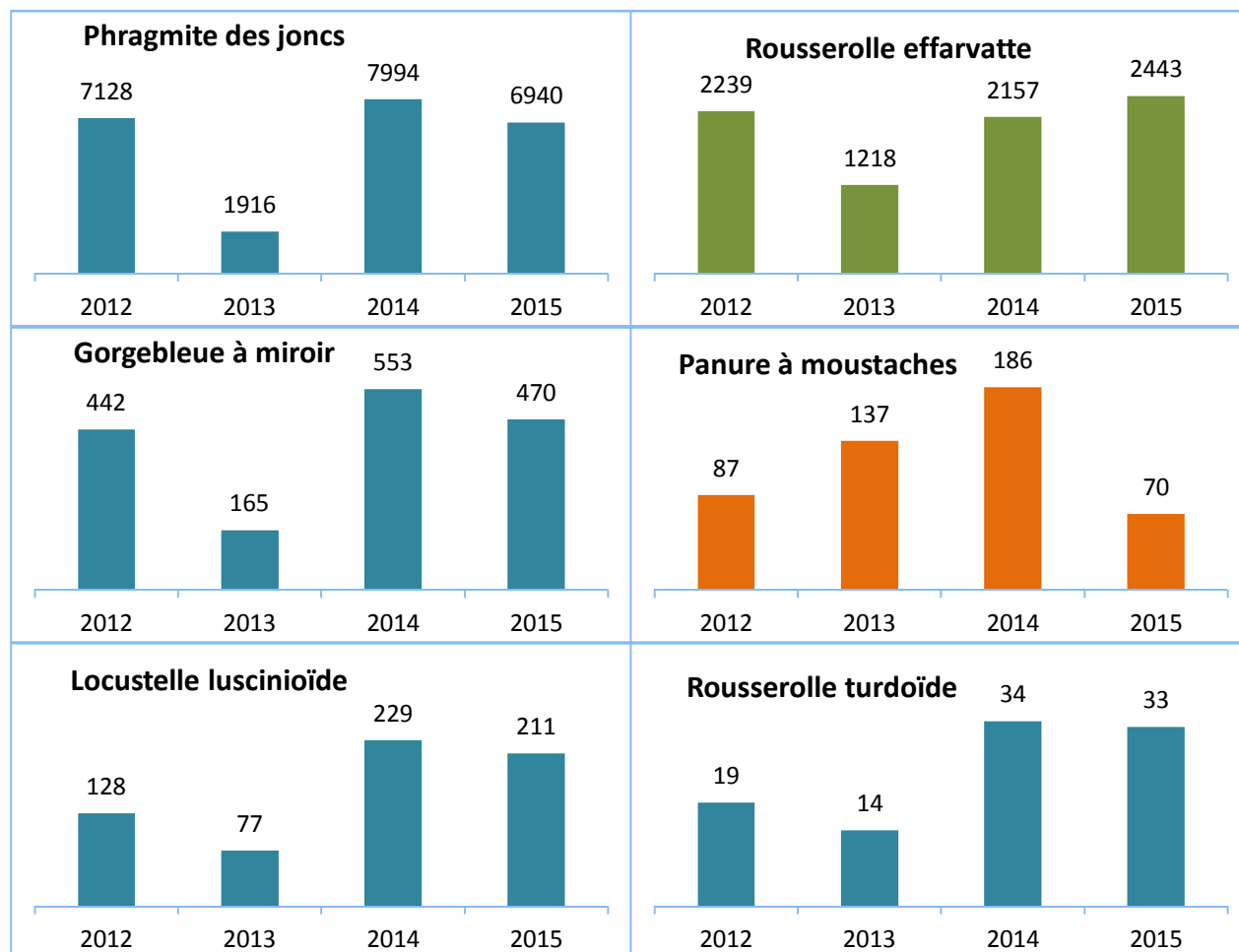


Figure 6 : Evolution du nombre d'individus capturés des principales espèces

Phénologie

La phénologie de capture observée reflète à la fois le nombre d'oiseaux présents autour des filets mais également leur activité. La phénologie 2015 ne montre pas de réel pic de passage, illustrant un passage régulier, avec une migration par vagues lors des créneaux météorologiques favorables (figure 7). Le pic le plus fort a été observé le 1^{er} Août avec 506 captures, suivi du 7 Août avec 452 captures et du 16 Août avec 430 captures.

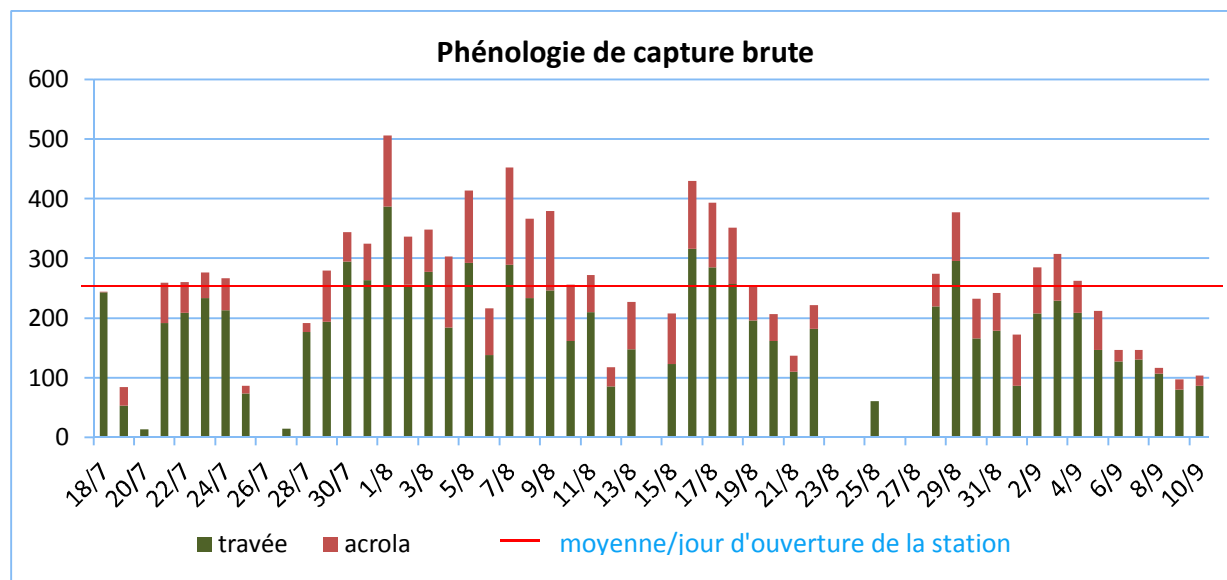


Figure 7 : Phénologie de capture brute

Contrôles extérieurs

Cette année 85 oiseaux porteurs d'une bague étrangère à Donges ont été contrôlés, pour rappel en 2014 68 oiseaux avaient été ainsi contrôlés (les contrôles français hors site de Donges ne sont pas inclus dans ce chiffre). Le Phragmite des joncs est le mieux représenté (80% des contrôles), une majorité de ces oiseaux portant des bagues anglaises, belges, hollandaises, espagnoles ou danoises (figure 8).

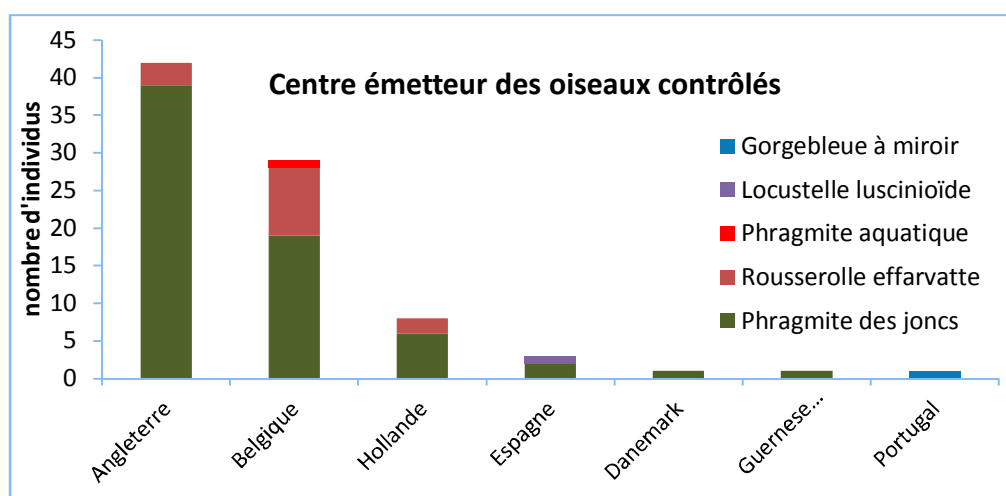


Figure 8 : Origine des oiseaux contrôlés à Donges à travers leur centre émetteur de la bague

Phragmite aquatique

Cette année 69 Phragmites aquatiques ont été attrapés à Donges pour un total de 83 captures soit un taux de contrôle de 16.9%, indiquant qu'une partie des oiseaux restent sur site un certain laps de temps. Parmi ces 14 contrôles, 8 concernent des recaptures au moins un jour après. Ces données nous permettent de calculer l'engraissement journalier de ces oiseaux recapturés. La prise de poids moyenne constatée sur ces 8 autocontrôles est de 0.15 gramme par jour (2014 : 0.45g/jour, n=5). Les stations acrola ont attrapé 58 individus contre 16 dans la travée principale en phragmitaie.

Phénologie

Les stations de capture en protocole « acrola » ont été ouvertes du 21 Juillet au 10 Septembre, le premier Phragmite aquatique adulte a été capturé le 23 Juillet et le dernier le 7 Septembre. Le premier jeune a été capturé le 29 Juillet et le dernier le 4 Septembre (figure 9). La phénologie observée cette année illustre un passage faible, avec deux « pics » de passage : le 7 Août avec 13 captures et du 16 au 18 Août avec 5 à 7 captures par jour. La date médiane des captures de Phragmite aquatique est très précoce cette année, elle a reculé de 4 jours par rapport à l'année dernière et se situe cette année au 11 Août. La date médiane de captures des adultes est le 7 Août (2014 : 5 Août) tandis que celle des jeunes se situe au 17 Août (2014 : 18 Août).

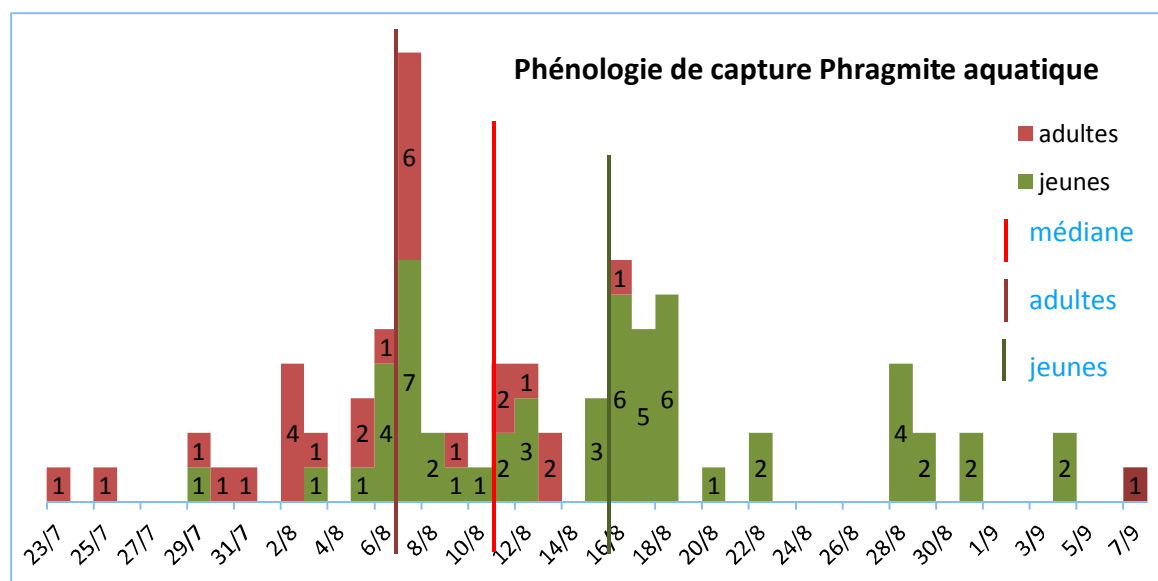


Figure 9 : Phénologie de capture brute pour le Phragmite aquatique en 2015, les droites représentent les dates médianes

Evolution et Age-ratio

Cette année 69 Phragmites aquatiques ont été capturés à Donges, c'est la plus mauvaise année depuis la mise en place du protocole « Acrola » à Donges en 2009, excepté 2013 où les sites propices au Phragmite aquatique avaient été quasiment détruits par le surpâturage (figure 10). L'âge-ratio passe de 70% de jeunes en 2014 à 67% en 2015. C'est très faible et cela semble indiquer un mauvais succès reproducteur.

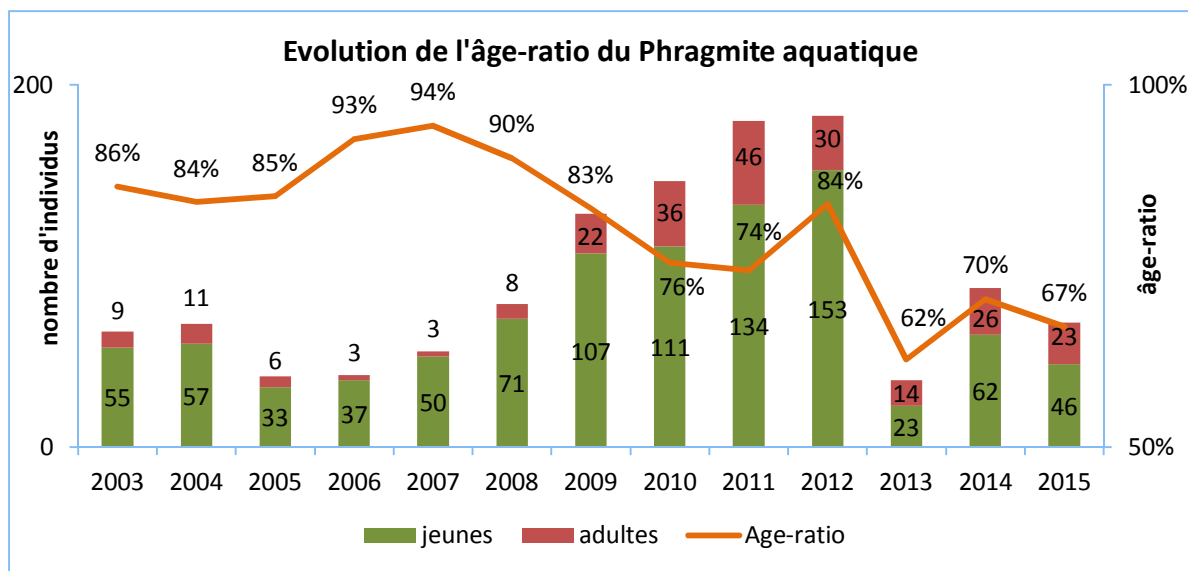


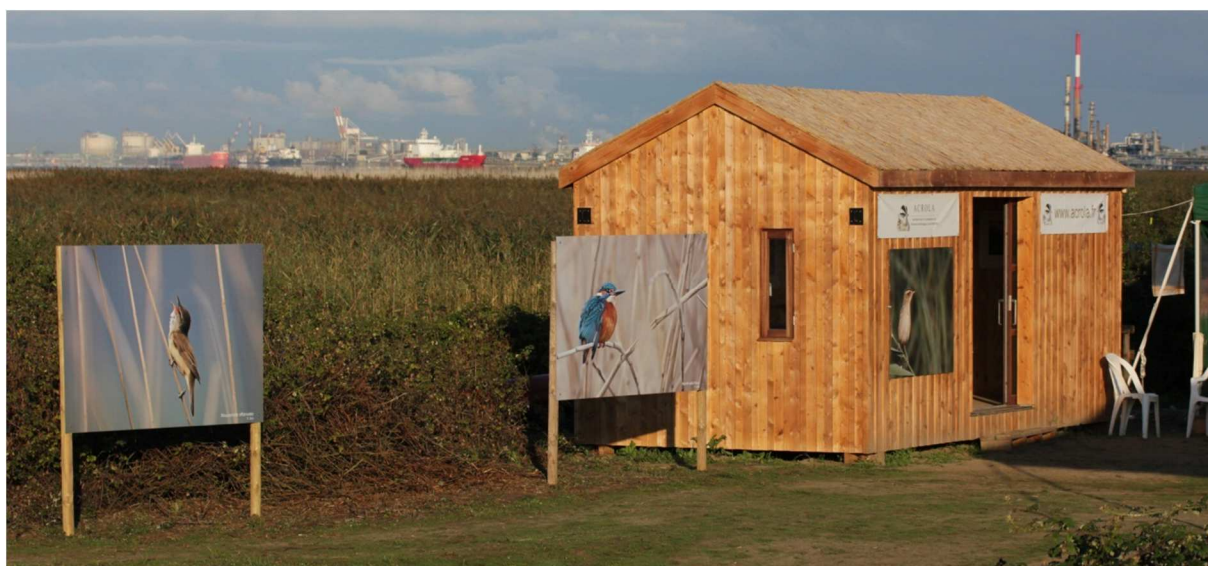
Figure 10 : Evolution de l'âge-ratio des Phragmites aquatiques depuis 2003



Inauguration de l'Acropôle

Depuis plusieurs années nous avons travaillé pour créer une station biologique permanente à Donges-Est sur l'estuaire de la Loire. De prestigieuses stations d'étude et de baguage existent en Europe, installées sur les grandes voies de migration Atlantique. Les plus anciennes, en Allemagne, Suède, Norvège et Hollande existent depuis plus de 100 ans et toutes font la preuve chaque année de leur utilité scientifique, culturelle et sociale.

Grâce au soutien financier du Département de Loire Atlantique, de la Région Pays de la Loire, de la Carène, ce projet a été finalement réalisé en 2015 et l'inauguration officielle s'est déroulée le 4 septembre dernier. Des nombreux invités étaient présents, élus, administrations, partenaires, amis et aussi la presse (Ouest-France, Presse Océan, l'Echo de la Presqu'île et TéléNantes).



Trois bâtiments de ce type servent désormais de dortoir, base vie/cuisine et bureau pour les bénévoles de la station de baguage.



Un grand merci à toutes et tous pour leur présence et leur soutien.

Conclusion

Cette année encore plus de 40 personnes se sont mobilisées pour venir suivre quotidiennement la migration des passereaux paludicoles entre le 18 Juillet et le 10 Septembre 2015, rappelons ici qu'elles étaient une fois de plus toutes bénévoles. Qu'elles en soient ici encore vivement remerciées.

Les captures de passereaux paludicoles maintiennent pour la plupart les niveaux retrouvés l'année dernière, excepté pour le Phragmite aquatique et la Panure à moustaches. Des espèces remarquables affichent des résultats très encourageants, notamment la Gorgebleue à miroir, la Locustelle luscinioides et la Rousserolle turdoïde.



Photo 4 : Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*